



Tableau présentant l'intégralité des avis des citoyens concernant le projet de plan climat

N°	Date	Consultation Citoyenne Plan climat air énergie du 16/09/2019 au 2/01/2020
1	17/09/2019	<p>En premier lieu il faut régler le problème de la SNCF (peut être prendre un autre opérateur...) Doublez la voie ferrée entre Pamiers et Toulouse Avoir des trains qui soient fiables ponctuels et cadencés toutes les 15mn ou 20mn Un train fiable est un train qui vous emmène au travail le matin et qui vous ramène le soir. Des millions de litres de carburants ne seraient plus grillés dans les bouchons le territoire et la planète s'en porteraient bien mieux. Nous sommes contraints à polluer sur les routes à cause du service déplorable proposé avec les TER. Prendre sa voiture est une obligation si l'on veut arriver sans encombres au travail et surtout pouvoir revenir chez nous. Ce problème est endémique à la ligne Pamiers / Toulouse 100% des automobilistes coincés dans les bouchon ne le sont pas par plaisir mais par nécessité. Si le service par miracle fonctionnait un jour, il serait judicieux de prévoir l'agrandissement des parkings aux abords des gares et les pistes cyclables y conduisant afin de développer l'offre train + vélo.</p>
2	18/09/2019	demander au fabricants de réduire les emballages . Limiter la circulation des camions par exemple imposer le ferroutage .
3	23/09/2019	Je pense qu'il faut limiter au maximum l'emprise de nouvelles construction sur les terres actuellement agricoles .

4	25/09/2019	<p>sur le volet améliorer les paysages et développer la nature en ville.</p> <p>* Il serait judicieux d'imposer l'utilisation systématique de plantes xérophytes (peu de besoin en eau) pour les nouveaux aménagements paysagers des villes ou dans les lotissements. En effet ces végétaux, hormis les 2 premières années qui suivent la plantation, ne consomment pas d'eau, il sont parfaitement adaptés à la chaleur et à la sécheresse et sont bien plus nombreux que l'on peut l'imaginer</p> <p>* Planter chaque fois que c'est possible des arbres, indépendamment de l'oxygène qu'ils dégagent ils peuvent selon l'essence choisie, rendre de nombreux services aux communes et à ses habitants. Ainsi un arbre planté au sud devant un bâtiment va le protéger de la chaleur, comme cela se voit devant les vieilles bâtisses de notre région. Il peut aussi être une protection contre le vent. Il peut aussi, utilisé dans les noues absorber les eaux pluviales pour éviter ou réduire les évacuations vers des égouts parfois saturés. Il peut aussi produire des fruits, en effet on n'y pense pas forcément mais des fruitiers pourraient être installés dans les aménagements paysagers. (pommiers, amandiers, plaquemiers (kaki), argousiers, néflier du japon etc.) Ces fruitiers pourraient également servir de lien social entre les enfants (activités de ramassage en classe) et les personnes âgées (amicale des aînés) pour la confection de confitures, compotes etc.</p> <p>* interdire l'usage des bâches plastiques au profit soit de végétaux couvre sol soit de toiles de paillage en chanvre.</p> <p>* utiliser des végétaux allélopathique (feuillage ou racine exsudant des composés biochimiques repoussant les adventices) ainsi limitation des produits phytosanitaires et des interventions humaines de désherbage.</p> <p>* lors des projets de plantations sur les communes penser à faire du beau mais aussi de l'utile. On n'imagine pas le nombre de végétaux qui peuvent nous rendre services non seulement parce qu'ils sont comestible mais aussi car ils soignent ! Et cela est valable pour les arbres mais aussi pour les arbustes, les vivaces ou les annuelles. J'ai de nombreux exemples mais c'est un peu long.</p>
5	18/10/2019	<p>bonjour ,j'habite en face de vos locaux du pays du sud toulousain , je pense que pourriez commencer par donner l'exemple au niveau de l'écologie ,en revoyant l'éclairage extérieur de ces bâtiments(allumé toute la nuit avec des projecteurs qui consomment énormément) ont se croiraient à VERSAILLE</p>
6	22/10/2019	<p>Au sujet des continuités écologiques de la page 15 du document Etat initial de l'environnement.</p> <p>Le paragraphe consacré au maillage écologique des milieux ouverts n'est pas assez développé.</p> <p>Certes une attention particulière est mentionnée mais ces milieux présentés comme les plus menacés ne sont pas assez développés dans ce texte consacré au diagnostic.</p> <p>1- Il n'est pas fait mention des infrastructures de transport. La carte 21 des infrastructures bruyantes de la page 55 est éloquent, elle permet de visualiser concrètement les ruptures transversales des haies, fossés, ripisylves...</p> <p>2- Le canal de St Martory mériterait d'être cité également. Avec ses berges bétonnées, c'est un obstacle transversal qui s'étend sur 70km dont une bonne partie sur le territoire concerné.</p> <p>3- Une liste des principales ruptures des continuités écologiques avec le bénéfice attendu sur la biodiversité en cas de restauration aurait été souhaitable.</p>
7	24/10/2019	<p>Concernant le document Etat initial de l'environnement, au sujet des espèces végétales protégées, il serait souhaitable de joindre la liste des communes concernées par le programme Urbaflore du Conservatoire botanique.</p> <p>De même, il serait souhaitable de déterminer la liste des stations (populations) d'espèces végétales protégées dont la destruction serait réhhibitoire car préjudiciable à la survie de ces espèces, les projets d'aménagement devant alors éviter absolument les zones concernées. Cette liste permettrait d'anticiper les difficultés rencontrées au stade des études.</p>